

**Etape 1 :
Information
Orientation**

Où ? Points-information VAE et personnes-ressources VAE (coordonnées disponibles sur le site <http://www.cariforef-pdl.org>)

Pourquoi ?

- s'informer sur la VAE et les solutions alternatives
- faire un entretien d'opportunité et élaborer son projet
- identifier un diplôme, un titre ou une certification adaptés

Quand ? Toute l'année

Attention : procédures valables uniquement pour les diplômés de l'Université d'Angers

**Etape 2
Candidature**

PROCEDURE VAE 2002

Comment ?

Le candidat remplit le livret 1 et le renvoie au CUFCo

Quand ? Début juillet à octobre

**Etape 3
Recevabilité**

Comment ?

- Constitution du livret 1 par le candidat
- Etude du livret 1 par l'ingénieur conseil VAE et par l'enseignant référent
- Entretien et signature du contrat de prestation (ou de la convention) si candidature recevable

Quand ? De 1 à 3 mois après la remise du livret 1

**Etape 4 et 5
Rédaction du
dossier**

Comment ?

- Rédaction du dossier de VAE par le candidat
- Accompagnement par un ingénieur-conseil et un enseignant-référent du diplôme (en présentiel et à distance)
- Préparation à l'oral du jury
- Dépôt du dossier au CUFCo

Quand ?

12 mois après la signature du contrat ou convention

**Etape 6
Examen du
dossier et décision**

Comment ?

- Examen du dossier et entretien par le jury

Décision :

- Validation totale (le diplôme est obtenu)

ou

- Validation partielle avec prescription à réaliser pour l'obtention du diplôme

ou

- Validation nulle

Quand ?

Selon le calendrier en vigueur à l'Université d'Angers